



Limousin



FERME DE CHÂTRES - RANCON - HAUTE-VIENNE (87)



SOUSCRIRE DES ACTIONS : BON À SAVOIR

- > Durée de placement conseillée : 5 ou 7 ans
- > Valeur de l'action en 2018 : 103,50 € (+ frais de dossier à la souscription)
- > Réduction d'impôt possible : 18 % du montant souscrit (sous conditions, voir les détails sur notre site internet)
- > En cas de demande de retrait, le remboursement intervient l'année suivant celle de la demande.
- > Les entreprises ou les associations peuvent aussi souscrire des actions.

POURQUOI TERRE DE LIENS SE MOBILISE ?

Depuis sa création en 2011, l'association régionale a engagé la collecte de souscriptions pour l'achat de 5 fermes : les Chenauds (23), Les Nègres (87), le Masmoutard (23), Lavergne (19) et la Tournerie (87). L'association lance une nouvelle collecte pour la ferme de Châtres à Rancon (87) afin que celle-ci reste un lieu consacré à une agriculture biologique et de proximité. A ce jour, nous avons permis l'installation de 18 agriculteurs aux productions diverses (maraîchage, élevage caprin, bovin lait et viande, porc, céréales pour la boulangerie et brasserie, poules pondeuses) et ceci sur 250 hectares maintenus en agriculture biologique et sortis de la spéculation foncière.



Ce projet est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, la CREAL Nouvelle-Aquitaine, le BIP Massif Central, l'agglomération du Grand Guéret, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Fondation Léa Nature, la biocoop de Saint-Junier, la biocoop de Malemort, la biocoop d'Uzurat, la biocoop de Brive, la biocoop d'Aubrey et le réseau I-PACT Limousin et la Fondation Terre de Liens.

NOUS CONTACTER ?

TDL Limousin - limousin@terredeliens.org - 09 70 20 31 13 ou Paul Charrier - polcharrier@gmail.com - 06 38 05 47 37

LE PROJET

De la tomme de bon lait de vaches SALERS, des caissettes de viande, le tout en agriculture biologique et vendu en direct sur les marchés du secteur de Bellac et de Limoges.

Voici le projet de Paul Charrier, jeune agriculteur qui souhaite reprendre la ferme de Châtres à Rancon (87). Cette opération est un bel exemple de partenariat réussi : à l'initiative de la recherche de candidat, la municipalité de Rancon a su s'entourer de partenaires avec l'envie de mener ce projet d'installation en agriculture biologique jusqu'au bout : la SAFER a acheté et stocké la ferme, l'Adear a organisé des événements pour trouver des candidats et aujourd'hui, Terre de Liens va acquérir la ferme.

300 000 € sont nécessaires

pour l'acquisition de la ferme de Châtres

LE LIEU

La ferme choisie se situe au Nord de la Haute Vienne dans le secteur de Bellac. Elle compte 70 hectares groupés de prés, landes et bois sur une colline surplombant le village de Rancon et la vallée de la Gartempe. La maison d'habitation et les bâtiments agricoles offriront à Paul le lieu idéal pour réaliser son projet.

Il est soutenu dans sa démarche par divers partenaires agricoles mais aussi la commune de Rancon qui souhaite voir de jeunes entrepreneurs comme lui s'installer sur le territoire et redynamiser ainsi le tissu économique local.

PARTICIPEZ

Participez à son installation ! Il vous suffit pour cela de placer un peu d'épargne à la Foncière Terre de Liens. Ce faisant, vous donnez du sens à votre argent, permettez la production d'aliments biologiques destinés à la consommation des habitants de notre belle région ! Enfin vous participez à la préservation d'une ferme paysanne et biologique sur le très long terme.

LA COLLECTE

PRENDRA FIN AU

31 DECEMBRE 2018

Souscrire des actions à la Foncière Terre de Liens, ce n'est pas du don, c'est un placement éthique. La prise de parts sociales à Terre de Liens entraîne une réduction de votre impôt sur le revenu, voir les conditions au dos du bulletin. La Foncière Terre de Liens a été agréée "Entreprise solidaire d'Utilité sociale" par l'Etat français.

EN PRATIQUE ?

1 action vaut 103.50 euros (possibilité de déduction fiscale)

Déjà convaincu(e) ? Remplissez le bulletin joint en précisant bien que vous souhaitez affecter votre épargne pour le projet "Châtres (87)".

Ou bien rendez-vous sur le site de Terre de Liens pour devenir actionnaire : www.terredeliens.org/epargner-solidaire-et-utile.html